

Evry-Courcouronnes, le 25 mars 2024

Le Département de l'Essonne accélère sur le développement de l'électromobilité

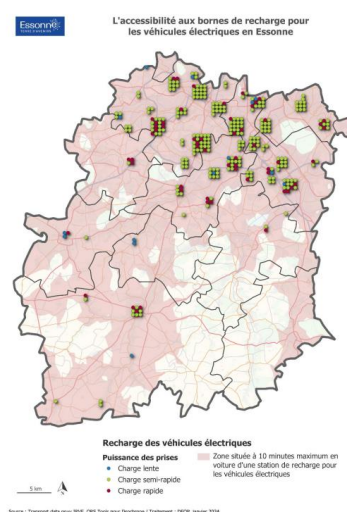
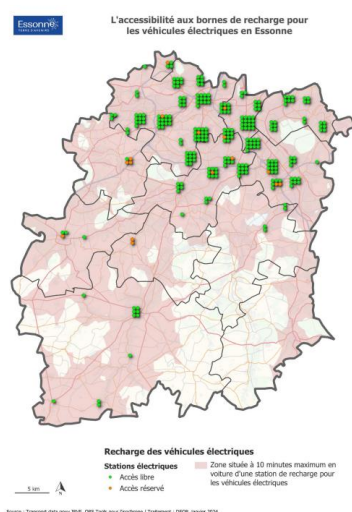
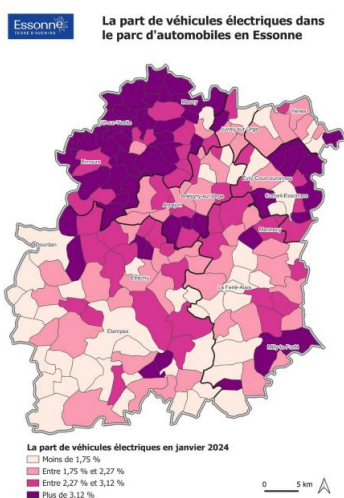
Pour répondre aux enjeux de réduction des émissions liées aux transports routiers, le Département a adopté ce 25 mars sa stratégie de déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques, afin d'inciter les Essonnien(ne)s et accompagner le développement de l'électromobilité.

Alors que le secteur routier représente 39% des émissions de gaz à effet de serre en Essonne, soit le premier secteur d'émissions, le Département de l'Essonne s'est fixé un objectif de réduction de 30% dans son plan « éco-ambition 91 ». Plusieurs leviers sont identifiés, parmi lesquels le développement des mobilités douces et actives et le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Une ambition : rattraper le retard en matière d'électromobilité et réduire les disparités territoriales

Les véhicules électriques représentent depuis janvier 2024 2.45% du parc automobile essonnien (1,70 % jusqu'alors), soit plus de 30 000 véhicules, et l'on dénombre environ 900 points de charge à travers le département, soit un point de charge pour plus de 30 véhicules.

Ces points de recharge sont insuffisants face à la demande et à l'enjeu de réduction des émissions. Aussi, les véhicules électriques et stations IRVE se concentrent majoritairement dans les zones urbanisées au détriment des territoires ruraux, alors même que 97% de la population se trouve à moins de dix minutes de l'une de ces stations.





Une stratégie : un maillage cohérent, efficace, accessible et équitable sur tout le territoire.

Garant d'une vision d'ensemble et compétent en matière de solidarité territoriale, le Département de l'Essonne souhaite donc que des principes directeurs soient respectés lors du déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques, parmi lesquels un maillage équitable du territoire, le respect des principes d'accessibilité physique (PMR), de tarification stable et abordable, et ce pour garantir un déploiement cohérent et efficace.

François DUROVRAY, président du Département de l'Essonne, administrateur Ile-de-France Mobilités et président de la commission « mobilités – transports – infrastructures » aux Départements de France, a déclaré : *« Ma conviction est claire : la décarbonation des mobilités se fera par la route ou ne se fera pas ! Nous devons accompagner les changements de mobilité actuels afin d'atteindre les différents objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, agir pour la décarbonation de nos mobilités et accélérer la transition énergétique.*

L'Essonne est particulièrement mobilisée et précurseur dans le domaine : première collectivité à avoir intégré l'Alliance pour la décarbonation de la route à l'initiative de François Gemenne (GIEC), championne de France du covoiturage grâce à des partenariats stratégiques, aujourd'hui avec le développement des véhicules électriques, sans compter la cinquantaine de Cars express que je déploierai en Ile-de-France (dont une quinzaine en Essonne).

La décarbonation de la route n'est pas qu'écologique : elle est tout autant démocratique ! Parce que repenser les usages de la route est un travail collectif, rendez-vous le 12 juin aux Assises de la route que j'organiserai avec l'Association des maires de France et Départements de France pour accélérer, ensemble ! »